

Commission **E**ducation **A**gility **R**égionale
Auvergne Bourbonnais Velay
Affiliée à la Société Centrale Canine

PRÉSIDENTE DE LA CEAR :
Mme Christine RIVAL
24 Rue des Vignes Froides
63200 RIOM
Tel : 04-73-63-19-85

Secrétaire :
Mme Françoise ROULIER
10 rue des Muscades
Pompignat
63119 CHATEAUGAY
Tel : 04-73-24-23-08

Châteaugay, le 30 janvier 2007

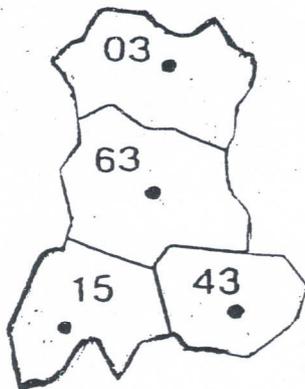
Madame, Monsieur,

Nous vous prions d'assister à la réunion de la CEAR qui aura lieu le vendredi 09 mars 2007 à 20h30 dans le local du club de RIOM.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 octobre 2006 à BRIOUDE.
- Lecture du courrier reçu.
- Résultats de l'équipe Auvergnate au championnat du monde d'agility à BALE (Suisse) les 06, 07 et 08 octobre 2006).
- Résultats du championnat de France des Jeunes Conducteurs à VAUX le 28 octobre 2006.
- Championnat d'Auvergne et Sélectif GPF 2007.
- Concours de la CEAR en 2007.
- Résultats de la présélection équipe de France 2007.
- Modifications du calendrier 2007.
- Questions diverses.

Pour la Présidente, la Secrétaire : Françoise ROULIER



Commission Education Agility Régionale

Auvergne Bourbonnais Velay

Affiliée à la Société Centrale Canine

Présidente de la CEAR :

Mme Christine RIVAL

24 Rue des Vignes Froides

63200 RIOM

Tel : 04-73-63-19-85

Secrétaire :

Mme Françoise ROULIER

10 rue des Muscades

Pompignat

63119 CHATEAUGAY

Tel : 04-73-24-23-08

Châteaugay, le 13 janvier 2007

Objet: Compte-rendu de la réunion du 13 octobre 2006 à BRIOUDE

Absents excusés : les clubs de BRUGHEAS, MOULINS, REILHAC, SANSAC et St POURCAIN ainsi que Jean BONY et Laurent CANTON.

La séance est ouverte à 21h15.

A la demande de la Présidente, une minute de silence est observée à la mémoire de Michel JOURDA qui nous a quittés tragiquement le 03 septembre 2006.

La Présidente fait part ensuite de l'impossibilité de notre CTR de nous rejoindre à la réunion, étant retenu à Vichy jusqu'à 21h.

Françoise ROULIER nous demande de bien vouloir excuser l'absence de Jean BONY. Le stage d'Educateur Canin 2^{ème} Degré, dont l'organisation devait être prise en charge par Jean BONY est annulé en raison du nombre insuffisant de participants. Le 1^{er} module devait avoir lieu les 21 et 22 octobre 2006.

Approbation à l'unanimité du CR de la réunion du 16 juin à RIOM.

Lecture du courrier reçu :

Le club de VAUX souhaiterait que la Présidente lui fasse parvenir une photo avec un petit mot. Philippe BEL évoque le budget prévisionnel pour le championnat de France des Jeunes Conducteurs. On en reparlera dans les questions diverses.

Concours 2007 en ABV : les clubs de l'Allier doivent demander à leur Canine Régionale l'autorisation d'organiser un concours en 2007.

La Présidente fait remarquer que le club de BRUGHEAS n'a pas déposé sa demande auprès de M. EYMARD-DAUPHIN.

Les clubs du Cantal et de la Haute-Loire doivent adresser un courrier au Président de chaque Canine Départementale. En ce qui concerne le Puy-de-Dôme, il n'y a pas d'autorisation à demander. Dès qu'il est en possession du calendrier des concours, M. BOILE le signe.

Club de St POURCAIN : démission de CYNTHIA qui part hors de France.

Club de St PAULIEN : le terrain a changé de commune et se trouve dorénavant sur la commune de BLANZAC au lieu-dit « Les Aubins » (le concours du 15 octobre aura lieu à cet endroit). Le club a pris le nom de CAC BLANZAC.

Henry DEPARRE (délégué Canicross) a fait savoir qu'il était désormais Juge et Directeur de courses.

Le club des Pattes en l'Air (St Priest-Bramefant) demande à M. BOILE de bien vouloir les affilier au terme des 2 années de stage d'affiliation.

Résultats du Championnat de France à CIBEINS (Rhône-Alpes) les 02 et 03 juillet 2006

2^{ème} DEGRE

	Championnat	Coupe
En catégorie A : <i>LOUK</i> (Christian de RIOM)	8 ^{ème}	8 ^{ème}
<i>UDIVINE BLACK</i> (Valérie de St GENES-du-RETZ)	66 ^{ème}	68 ^{ème}
En catégorie B : <i>SNOOPY TWO</i> (William du CEC VICHY)	27 ^{ème}	30 ^{ème}
En catégorie C : <i>OXO</i> (Valérie de St GENES-du-RETZ)	8 ^{ème}	1 ^{ère}
<i>O'GUMP</i> (Synthia de IDfix LEZOUX)	53 ^{ème}	58 ^{ème}
<i>PLATOON</i> (Jean-Pierre de St GERMAIN-LAPRADE)	54 ^{ème}	66 ^{ème}
<i>U'TRUAND</i> (Pascale de St GENES-du-RETZ)	55 ^{ème}	55 ^{ème}
<i>RUBIS</i> (Christian d'ISSOIRE)	68 ^{ème}	76 ^{ème}
<i>TWINNY</i> (Fabrice de St PRIEST-BRAMEFANT)	89 ^{ème}	83 ^{ème}
En catégorie D : <i>PACHA</i> (Jean-Michel de St PRIEST BRAMEFANT)	9 ^{ème}	10 ^{ème}

3^{ème} DEGRE

En catégorie A : <i>THEO</i> (Christophe de RIOM)	15 ^{ème}	19 ^{ème}
<i>TITA</i> (Pascale de RIOM)	22 ^{ème}	25 ^{ème}
En catégorie B : <i>NAEVA</i> (Jean de BRIOUDE)	2 ^{ème}	4 ^{ème}
En catégorie C : <i>PHIDJY</i> (Christelle de RIOM)	7 ^{ème}	3 ^{ème}
<i>NOUGAT</i> (Danièle de LEZOUX)	36 ^{ème}	43 ^{ème}
<i>PHARAON</i> (Jean-Michel de St GENES-du-RETZ)	70 ^{ème}	80 ^{ème}
<i>PATCHOULY</i> (Philippe de VAUX)	82 ^{ème}	82 ^{ème}
<i>UNIK</i> (Jean-Yves de IDfix LEZOUX)	84 ^{ème}	84 ^{ème}
En catégorie D : <i>GAI PETIT POU CET</i> (Ria d'AUBIERE)	10 ^{ème}	9 ^{ème}

Résultats de la Finale du GPF à ARMBOUTS-CAPPEL (St Hubert du Nord) les 12 et 13 août 2006.

L'équipe d'Auvergne/Bourbonnais/Velay s'est classée 21^{ème} sur 25 régionales (A à *TEDDY* (Christian de RIOM) ; B à *TIPPI* (Béatrice de LAVALT-Ste-ANNE) ; C à *SAM* (Gaëlle d'ISSOIRE) ; D à *SAÏKA* (Caroline d'ISSOIRE).

En catégorie A : <i>SKIPPY GOLD</i> (Alice du CEC VICHY)	17 ^{ème}
(112 chiens) <i>SCOUTI</i> (Annick de RIOM)	46 ^{ème}
<i>REGLISSE</i> (Valérie de St GENES-du-RETZ)	90 ^{ème}
En catégorie B : <i>TIPPI</i> (Béatrice de LAVALT-Ste-ANNE)	56 ^{ème}
(86 chiens) <i>MAYA</i> (Anne-Marie de MOULINS-YZEURE)	61 ^{ème}
En catégorie C : <i>OXO</i> (Jean-Michel de St GENES-du-RETZ)	12 ^{ème}
(261 chiens) <i>RANTANPLAN</i> (Philippe de VAUX)	19 ^{ème}
<i>O'GUMP</i> (Synthia de LEZOUX)	34 ^{ème}
<i>PHIDJY</i> (Christelle de RIOM)	36 ^{ème}
<i>NIKO</i> (Gérard d'AUBIERE)	48 ^{ème}
<i>RUSTINE</i> (Thierry de COMMENTRY)	67 ^{ème}
<i>SEVE</i> (Valérie Castelan de St GENES-du-RETZ)	95 ^{ème}
<i>USTY</i> (Valérie Lefort de St GENES-du-RETZ)	134 ^{ème}
<i>TWEED</i> (Jean-Michel de St GENES-du-RETZ)	144 ^{ème}
<i>TJOP</i> (Rose de St PAULIEN)	157 ^{ème}
<i>SUZY</i> (Jean-Michel de St GENES-du-RETZ)	192 ^{ème}
<i>LOUNA</i> (Yannick d'ISSOIRE)	205 ^{ème}
En catégorie D : <i>GAI PETIT POU CET</i> (Ria d'AUBIERE)	18 ^{ème}
(23 chiens)	

ESPOIRS

En catégorie B : (6chiens)	<i>MILOU</i> (Sarah de LAVAULT-Ste-ANNE)	2 ^{ème}
En catégorie C : (15 chiens)	<i>PATCHOULY</i> (Caroline de VAUX)	10 ^{ème}

Résultats de la Finale des Masters France d'Agility Royal Canin (NIORT la-GARETTE) les 05 et 06 août 2006.

En catégorie A : (65 chiens)	<i>UDIVINE BLACK</i> (Valérie de St GENES-du-RETZ) <i>TEDDY</i> (Christian de RIOM)	3 ^{ème} 13 ^{ème}
En catégorie B : (47 chiens)	<i>ORKA</i> (Laurent de St GENES-du-RETZ) <i>SNOOPY TWO</i> (William du CEC VICHY)	20 ^{ème} 3 ^{ème}
En catégorie C : (147 chiens)	<i>OXO</i> (Valérie de St GENES-du-RETZ) <i>PUMA</i> (Jean des RANTAMPLANS 03) <i>RUSTINE</i> (Thierry de COMMENTRY) <i>RANTANPLAN</i> (Philippe de VAUX) <i>ORPHEE</i> (Hervé de MONISTROL) <i>U'TRUAND</i> (Pascale de St GENES-du-RETZ) <i>PATCHOULY</i> (Philippe de VAUX)	3 ^{ème} 19 ^{ème} 54 ^{ème} 115 ^{ème} 125 ^{ème} 129 ^{ème} 131 ^{ème}

ESPOIRS

En catégorie B : (6chiens)	<i>MILOU</i> (Sarah de LAVAULT-Ste-ANNE)	3 ^{ème}
En catégorie C : (23 chiens)	<i>TAO</i> (Marie de MONISTROL) <i>TWINNY</i> (Alexis de St PRIEST-BRAMEFANT) <i>PATCHOULY</i> (Caroline de VAUX)	2 ^{ème} 10 ^{ème} 21 ^{ème}

Sélection Equipe de France.

Les agilitistes auvergnats devant participer au championnat du monde à BALE sont venus à la fin du concours de NERIS-les-BAINS (après le stage à COMMENTRY de tous les concurrents présélectionnés) annoncer leur sélection au sein de l'Equipe de France (Christelle, Christophe, Jean, Pascale, Thierry). Ils ont remercié les clubs de RIOM et LAVAULT-Ste-ANNE de leur avoir permis de s'entraîner ensemble.

Thierry profite de sa présence pour nous parler de l'ambiance extraordinaire qui régnait lors de ce championnat du monde. Les spectateurs étaient environ 5000 et chaque concurrent était en quelque sorte « porté » par les supporters. Pour sa part, après 17 ans d'agility, il estime qu'il s'agit d'une expérience inoubliable bien que le stress et la gestion de tels parcours ne soient pas toujours faciles à maîtriser. Il reconnaît que ce qui est fait en France est de bonne qualité mais néanmoins inférieur à la compétition de haut niveau qui se pratique ailleurs. On ne peut plus dire que nous sommes les meilleurs. Il ajoute que les autres pays appréhendent l'agility comme un sport et non comme un loisir. L'idéal serait que l'équipe de France soit formée tôt dans l'année et qu'elle puisse aller s'entraîner à l'étranger.

La Présidente souligne que le coût financier, conséquence des déplacements et des hébergements, n'est pas négligeable.

Thierry admet qu'être membre de l'équipe de France exige un sacrifice financier important et qu'en gros cela lui a coûté 2000€.

Les échanges avec les autres compétiteurs du championnat du monde ont été très enrichissants.

En France le 3^{ème} Degré a «été créé afin de représenter un vivier pour permettre à des gens compétents dans la discipline de faire partie de l'équipe de France ».

En 2007 25% des concurrents inscrits en 3^{ème} Degré pourront participer au championnat de France (au lieu de 60% en 2006).

Dernier point sur le calendrier 2007.

La Présidente doit se renseigner auprès du juge Christian JARLES pour savoir s'il est possible de maintenir la date du concours de RIOM (15 juillet) en même temps que la finale du GPF prévue les 14 et 15 juillet dans l'Isère.

Licences 2007.

La nouvelle demande de licence doit être utilisée (ne plus tenir compte de celle de l'an dernier) et remplie en caractères d'imprimerie.

Les photocopies du pedigree et de la carte de tatouage sont à fournir uniquement pour une 1^{ère} demande (le CTR les archive). La toise du chien est importante pour les différentes catégories mais également pour les personnes demandant une licence de flyball.

Concours de la CEAR (Monistrol le 22 octobre 2006).

Tout le monde est invité à participer et à aider sur le terrain. Il est rappelé que chaque club doit fournir 3 ou 4 coupes (les faire passer éventuellement à St PAULIEN). Le juge prévu est David MARTINEZ. A ce jour 58 Seniors et 5 Espoirs sont inscrits (12 clubs de la Régionale et 1 club hors Régionale). Le club de MONISTROL se charge de la réservation de l'hôtel et du cadeau du Juge et avancera les frais de déplacement. Christiane BRUN procédera ensuite au remboursement de toutes ces dépenses. En ce qui concerne le secrétariat Protagil, Michel ZANOQUERA a commencé à s'en occuper. La Présidente précise qu'il faudra :

- 1 secrétaire de juge pour les C + 1 secrétaire de juge pour les ABD (à voir sur place) ;
- des chronométreurs (1 adhérent de BAINS en C ; Paul DAUZAT en ABD) ;
- des hommes de terrain ;
- des personnes pour la tenue de la buvette (club de MONISTROL) ;
- de personnes pour l'accueil des concurrents et la remise des dossards (Annie-Claude à partir de 7h30 secondée par 1 ou 2 personnes) ;
- Hervé pour la remise des récompenses.

Il faut que chacun soit prêt à donner un coup de main tout au long de la journée.

Hervé s'informe sur le nombre de repas à prévoir le dimanche midi. La Présidente lui répond qu'un cahier des charges a été élaboré concernant les concours de la CEAR (voir CR du 07 mars 2003).

Il convient d'offrir le repas au Juge (+ la personne l'accompagnant), au Président du club, à celui de la CEAR, au CTR, aux 2 Secrétaires du Juge et au responsable du secrétariat du concours. Pas d'autres invités.

Hervé signale que le secrétariat n'a pas besoin de l'ordinateur et de l'imprimante de la CEAR et il ajoute que ce sera le dernier concours sur le lieu actuel puisque le club doit prochainement changer de terrain.

Championnat des Jeunes Conducteurs et concours de VAUX.

Philippe BEL évoque le championnat des Jeunes Conducteurs qui doit se tenir à VAUX le samedi 28 octobre 2006. C'est la SCC qui prend en charge les récompenses du championnat. Il faut envisager 320€ pour les cadeaux offerts aux jeunes et au Juge ; 30€ pour le vétérinaire + les frais des secouristes. Les repas traiteur reviendront à environ 250€. En gros la subvention de la CNEA va permettre de payer les repas. 2 partenaires vont intervenir : *Animaux Concept* et un partenaire local. Le juge a changé et c'est Jacques GASDEBLAY qui se chargera des jugements.

Béatrice DAGOIS revient sur ce championnat et demande si un défilé des Régionales aura lieu. Il lui est répondu qu'un défilé sur le thème d'Hallowe'en est en effet envisagé et que des récompenses sont prévues.

On ne connaît pas encore le nombre de jeunes de notre Régionale devant participer car Philippe n'a pas reçu les inscriptions. Les équipes sont définies par le classement.

En 2007 le championnat se déroulera à BESANCON.

Le dimanche 29 octobre (le lendemain) aura lieu un double concours (un parcours en salle et un autre à l'extérieur sur herbe). Jacques GASDEBLAY et Michel VANNIER sont les Juges retenus. Serge FELIX interviendra peut-être également le dimanche après-midi. Les parents des jeunes ayant participé au championnat sont prioritaires. Philippe a déjà plus de 140 inscriptions Seniors et 17 Espoirs. En raison du passage à l'heure d'hiver le nombre de concurrents ne devra pas dépasser 140. Il faudrait commencer dès 7h30 afin que les gens qui viennent de très loin ne repartent pas trop tard.

Philippe ajoute que le club de VAUX a reçu son affiliation définitive il y a 3 semaines.

Pour ce double concours il demande s'il peut bénéficier d'une subvention et l'autorisation de ne pas reverser à la CEAR 1.50€ par chien inscrit. La Présidente rappelle que pour un double concours il est reversé 1.50€ uniquement pour 75 chiens, soit 112.50€.

Philippe souhaite ne rien payer. La Présidente propose que le club de VAUX ne reverse pas les 1.50€/chien pour ce double concours afin de rentrer dans ses frais, ayant dû faire face à de grosses dépenses pour l'organisation du championnat des Jeunes Conducteurs. On procède à un vote (1 personne par club + les membres du Comité). Accord à l'unanimité.

Christiane BRUN précise qu'il reste 1855.89€ sur le compte. Pour le GPF la somme de 228€ sera attribuée au club organisateur, pour le championnat régional également. On ne reverse pas 1.50€/chien à la CEAR.

Michèle MILLE estime qu'il serait souhaitable d'attribuer au moins le double. La Présidente en convient et reconnaît qu'un montant d'environ 500€ serait préférable.

Questions diverses.

Michèle MILLE demande ce qu'il en est de « l'école du chiot ». Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion.

Aucun stage n'est prévu en 2007 dans notre Régionale.

Henry DEPARRE précise qu'il a suivi un stage pour être Juge et Directeur de course de canicross.

Christiane BRUN rappelle que l'on a attribué 75€ pour rembourser les stages de flyball et d'obéyrythmée. Il peut donc en être de même pour le canicross.

La Présidente suggère de donner une subvention aux concurrents ayant participé au championnat du monde. André COSTE craint que cela revienne très cher si 5 agilitistes de la Régionale sont sélectionnés chaque année. Thierry KWASNY pense que le mode de sélection sera différent en 2007.

La Présidente revient sur la trésorerie de la CEAR et estime qu'il ne faudrait pas dépenser plus de 1000€ afin d'avoir une marge sur les frais de secrétariat. Elle propose ensuite d'attribuer 500€ au club de VAUX et 100€ à chacun des participants au championnat du monde. Philippe BEL remercie pour le chèque. Thierry KWASNY adresse également ses remerciements au nom de ses coéquipiers et souligne que la CNEA n'a fait aucun geste à leur égard. Serait-il envisageable d'adresser une lettre à J.P. PETITDIDIER pour l'informer que c'est la CEAR d'Auvergne qui a été obligée d'aider financièrement l'équipe de France ? André COSTE estime qu'il n'est pas normal que ce soit les Régionales qui financent la participation au championnat du monde.

La Présidente nous informe de la décision du club de St POURCAIN de sortir de son « sommeil ». Pascal DIAT ayant démissionné, c'est Patrick COLAS qui le remplace jusqu'à l'Assemblée Générale. Pas de concours en 2007 mais le club souhaite remettre sur pied l'agility.

Christian BERTHONNEAU nous fait savoir que le club de MALVALETTE doit tenir son Assemblée Générale la semaine prochaine et qu'il nous fera part de la composition du nouveau Bureau.

Christiane BRUN évoque le décès de Michel JOURDA et précise que la CEAR a fait parvenir une gerbe au nom de tous les agilitistes de notre Régionale. Certains clubs se sont spontanément joints à cet envoi. Une gerbe de 150€ a été achetée mais il reste 400€ qui ont été placés sur le compte de la CEAR. Que peut-on faire de cet argent ? Tout le monde est d'accord pour attribuer cette somme à la famille de Michel pour subvenir aux besoins des 2 chiennes (Uxiane et Madison). Christiane BRUN se chargera du courrier et des chèques.

Caroline MICHEAU prend la parole pour nous parler du flyball. Les tournois officiels ont lieu depuis juillet. Le « pass-flyball » qui est l'équivalent du Brevet en agility se passe en une seule fois et est attribué par un Juge. Cette épreuve peut se dérouler à l'occasion d'un concours d'agility.

Pour les entraînements interclubs de flyball il suffit de se mettre d'accord sur une date, Caroline se tenant à notre disposition pour organiser un tournoi. Le matériel est homologué. Le lanceur est à la disposition des clubs, il faut le demander. Chaque tournoi de flyball regroupe 15 à 20 participants et dure ½ journée pour le moment. Caroline a jugé le tournoi de NEVIAN (flyball le samedi et concours d'agility le dimanche). Tous les chiens qui ont participé au flyball ont bien réussi en agility. En ce qui concerne le tarif, il n'est pas bien défini : 5€ dans certains clubs et 8€ dans d'autres. Il faudrait l'uniformiser comme c'est le cas en agility. Un même Juge peut officier à la fois en flyball et en agility sur un seul weekend.

Michèle MILLE annonce qu'un canicross et un caniVTT seront organisés le 03 décembre à partir de 9h sur le plan d'eau d'ISSOIRE sous la direction d' Henry DEPARRE.

Thierry KWASNY intervient pour évoquer le nouveau règlement d'agility. Les obstacles à zone tels que la passerelle et la balançoire n'auront plus que 30cm de large. Les piquets du slalom seront espacés de 60cm au lieu d'entre 50 et 60cm actuellement. La palissade restera en position ABD même pour les chiens en C. Chaque club disposera de 5 ans pour mettre les obstacles aux normes. Il est interdit de « manipuler » 2 fois le chien au départ, de le tenir par la peau du cou et de lui donner des « coups de sonnettes ». La mise en place de sas de départ et d'arrivée est souhaitable. Seront éliminés le chien ou le maître qui détruit un obstacle, le maître qui quitte le terrain sans l'autorisation du Juge, le chien qui mordille le conducteur. Les combinaisons « double » ou « triple » seront placées uniquement en ligne droite et seront resserrées pour la catégorie A

En ce qui concerne la sélection pour le championnat de France on prendra 17% (et non plus 25%) des gens licenciés dans la régionale.

Pour l'obtention du Brevet il faudra 3 excellents sans faute.

Gaëlle DUROURE nous informe que le site de la CEAR d'Auvergne www.abv.free.fr fonctionne depuis mai/juin 2006 et a été visité par plus de 1800 personnes depuis sa création. Elle est intéressée par toutes les remarques

qu'elles soient positives ou négatives. Elle envisage de mettre des photos sur ce site. Jean-Michel CASTELAN a donné des photos de la finale du GPF qu'elle a mises sur le site. Si quelqu'un souhaite faire passer une info, il suffit de lui en parler. Voici l'adresse Email du site d'Auvergne : www.abv@free.fr . Gaëlle demande d'utiliser le site et non son adresse Email personnelle.

Les CR de la CEAR s'y trouvent mais on peut également annoncer des changements de date de concours. Caroline a fait passer des résultats de flyball.

Avant de se séparer, Philippe BEL nous fait part de l'organisation par le club de VAUX du championnat de France d'agility des Bergers Australiens le samedi 07 avril 2007. Le Juge sera Daniel MEYRIEUX.

La séance est levée vers 23h15.

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 09 mars 2007 à 20h30 dans le local du club de RIOM.

Pour la Présidente, la Secrétaire : Françoise ROULIER